Mémoire présenté par

Les Valoristes, coopérative de solidarité

dans le cadre des consultations publiques sur

le plan directeur de gestion de matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025

décembre 2019

www.cooplesvaloristes.ca

Les commentaires que nous apportons dans ce mémoire visent à bonifier un Projet de plan directeur de gestion de matières résiduelles de l'agglomération de Montréal 2020-2025 que particulièrement ambitieux et stimulant.

Après avoir partagé huit grands constats d'ordre environnemental, social et économique sur la gestion des matières résiduelles,

nous formulons deux recommandations générales visant à bonifier ce projet de PDGMR.

Les Valoristes, coopérative de solidarité - Présentation

Les Valoristes, coopérative de solidarité a été fondée en 2012. Notre mission est de favoriser et d'appuyer, dans une approche de **gestion inclusive et participative**, la récupération de matières consignées, recyclables et réutilisables par les valoristes, ainsi que de faire connaître et reconnaître l'importance de leur contribution.

Les **valoristes** sont ces hommes et ces femmes qui collectent les matières consignées, recyclables et réutilisables des poubelles, des bacs de recyclage et des espaces publics (déchets sauvages) ainsi que dans la nature en échange d'argent. Pour beaucoup d'entre eux.elles, l'argent récolté permet de subvenir à des besoins essentiels comme se loger ou se nourrir. Cette activité agit souvent comme **dernier filet social** avant une situation d'itinérance. Ils.elles sont **des milliers à Montréal et dans le reste du Québec**.

Nous opérons depuis sept ans des dépôts consigne ponctuels et saisonniers et visons ouvrir un/des **centre(s) de dépôt consigne permanent(s) spécialisé(s)** dans le retour de contenants à boisson consignés (*bottle depot*) au bénéfice principal des personnes en situation de pauvreté qui collectent ces contenants tout en étant également accessibles aux citoyens et aux institutions commerces et évènements souhaitant y retourner leurs contenants. Nous sommes encore le seul dépôt du genre au Québec. Au fil des années, près de 800 valoristes montréalais et des dizaines d'institutions, évènements et commerces ont utilisé nos services.

Ce projet s'inspire du modèle d'affaire de l'entreprise d'économie sociale *United We Can* de Vancouver et du succès des *Bottles Depots* partout au Canada[1] !

Prix et distinctions reçus par la coopérative :

- 2018 – Prix NOVAE – Meilleur projet CATÉGORIE SENSIBILISATION & MOBILISATION (collaboration avec le Regroupement des écoquartiers et la Société de Développement Social) pour le projet La Consigne J'accroche
- 2015 – Meilleur projet - catégorie OSBL - Gala de reconnaissance en environnement et développement durable de Montréal
- 2014 – Bourse Fondaction en innovation sociale
- 2013 – Gagnante du Concours d'iDDées, Fonds d'action québécois en développement durable (FAQDD)
- 2013 – Lauréate Concours A GO, ON CHANGE LE MONDE ! Institut du Nouveau Monde
- 2013 – Concours québécois en entrepreneuriat - région de Montréal
- 2013 – Concours québécois en entrepreneuriat Sud-ouest de l'île et Ville-Marie

[1] En 1995, Ken Lyotier, un valoriste, constate que ses amis et lui sont accueillis de façon moins favorable qu'un client traditionnel au moment de vendre leurs contenants consignés. Il se dit « I understand the groceries, I am dirty, my containers are coming from garbage and the grocer is trying to do a business. But I have the right to recuperate the deposit paid on this beverage». En se regroupant avec différents valoristes et autres acteurs de la société civile, il réussit à ouvrir le premier dépôt consigne (*bottle depot*) de Colombie-Britannique (C.B.) et du Canada dédiée à offrir des emplois et des services adaptés aux récupérateurs informels de Vancouver. Aujourd'hui, la C.B. a 166 dépôts consignes privés et autonomes qui agissent en complément du retour chez les détaillants, partout au Canada, on compte plus de 1200 dépôts consigne.

8 constats clefs après 7 ans de projets

1. La pollution urbaine par les déchets sauvages et la propreté publique sont des enjeux à part entière de la gestion des matières résiduelles et ne doivent pas être traités en parallèle mais plutôt conjointement dans une planification de GMR.
2. Les ICI et plus spécifiquement les grands évènements et festivals ont besoin d'incitatifs plus forts (la consigne élargie comme déclencheur ?) et d'accompagnement concret pour améliorer leur pratiques de GMR et notamment de recyclage.
3. La collecte de contenants consignés permet à des milliers de personnes en situation de précarité/pauvreté de boucler les fins de mois (payer logement et nourriture) en collectant des contenants consignés et en les échangeant contre de l'argent, souvent dans des conditions difficiles.
4. La collecte des contenants consignés par les valoristes constitue une importante contribution environnementale en luttant contre les déchets sauvages et en participant activement à la très bonne performance du système de consigne.
5. Bien qu'il ne soit pas normal que des personnes soient contraintes de ramasser des contenants consignés pour subvenir à leurs besoins essentiels et que l'activité ne peut être considérée comme une solution à la lutte contre la pauvreté, il s'agit d'une réalité qu'il ne faut pas occulter et sur laquelle il est possible d'agir positivement en améliorant les conditions de collecte et de retour des contenants consignés par les valoristes notamment via les services de dépôts et des partenariats avec les différents acteurs de la communauté.
6. Les activités informelles de collecte de contenants consignés par les valoristes participent activement de la gestion des matières résiduelles et doivent être considérées dans les stratégies adoptées en la matière.
7. En lien avec la hiérarchie des 3RV-E, au regard de l'urgence de la crise du plastique et des impacts environnementaux et sociaux positifs des systèmes de consigne, le système actuel de consigne doit être modernisé et élargi à l'ensemble des contenants en ciblant les contenants de vins, cidres et spiritueux mais aussi les nombreux contenants consommés hors foyer (eau, jus, thés, autres boissons sucrées) actuellement non consignés.
8. Les dépôts consigne (comptoirs de retour, tri et remboursement de contenants consignés) tels que nous les expérimentons depuis 7 ans et qui, en complément d'un retour chez les détaillants, constituent un des éléments de modernisation annoncée du système de consigne peuvent agir comme un levier pour la mise en œuvre de plusieurs actions et objectifs de la Ville : services clefs pour les ICI et grands évènements ayant des besoins ponctuels mais importants de recyclage, réduction des déchets sauvages, dimensions sociale, possibilités de complémentarité avec les écocentres pour la récupération de certaines matières (électroniques, textiles, RDD, etc.) au-delà des contenants consignés.

La Ville de Montréal semble s'être fixé un ensemble d'objectifs ambitieux et, pour autant, plutôt réalistes notamment sur le plan de la réduction à la source et de la lutte à la pollution par le plastique. La Coopérative les Valoristes souhaite cependant apporter quelques précisions autour de deux grandes recommandations.

1) Bien différencier le résidentiel, le hors-foyer et les ICI dans l'évaluation des systèmes et tenir compte des déchets sauvages

Sachant que les enjeux, la situation, le niveau actuel de performance, les marges de progression, le cadre réglementaire ou encore les acteurs en place sont différents, il nous apparaît qu'il serait **nécessaire de mieux différencier encore les objectifs de réduction à la source et de recyclage** selon que l'on parle du secteur résidentiel, hors foyer ou ICI (institutions, commerces, industries) mais aussi de mieux considérer la question des déchets sauvages et de la pollution urbaine.

A Montréal, on peut constater la **grande présence de ces déchets sauvages à terre, dans la rue, dans les stationnements, dans les parcs, dans les ruelles**… Ce constat s'appuie notamment sur les nombreux échanges avec les centaines de valoristes avec qui nous travaillons régulièrement au travers du centre de dépôt. Les valoristes ont une connaissance très fine du niveau de contamination, des lieux où l'on retrouve le plus ces déchets sauvages mais aussi sur la quantité de contenants recyclables et consignés que l'on retrouve dans les poubelles et plus encore, un peu partout à terre dans la ville. Cela s'appuie aussi sur l'étude que nous avons réalisée pour le Service Environnement de la Ville de Montréal[2].

Les **déchets sauvages** (*litter* en anglais se différenciant de *garbage*) sont directement liés à l'offre de contenants et de produits dans un modèle de consommation « nomade **»** avec une croissance parallèle du nombre de contenants et de matières recyclables et, tout particulièrement, une multiplication des types de contenants de boissons consommés hors foyer (eau, jus, thés glacés, boisons énergétiques et énergisantes, cidres, coolers, etc.). Les déchets sauvages sont aussi fortement influencés par les activités/festivités externes.

Cette situation d'abondance de déchets sauvages est problématique à plusieurs titres :

- → Ils constituent un **gisement extrêmement important de matières recyclables**, essentiel à considérer dans toute stratégie visant à réduire le nombre de matières recyclables allant à l'enfouissement, tout en augmentant leur taux de récupération et de réutilisation/recyclage.
- → Ils génèrent des **coûts potentiellement importants pour les municipalités**.
    - **Coûts directs :** coûts d'enfouissement, équipements et ressources humaines mobilisés (que ce soit des employés municipaux ou des bénévoles d'organismes communautaires et sociaux) pour le nettoyage/ramassage/collecte régulier - plus

[2] Étude de caractérisation des outils et des modes de collecte hors foyer sur plusieurs artères et parcs à Montréal. Coopérative de solidarité les Valoristes pour le Service de l'environnement de la Ville de Montréal. 56 p. Lien

difficile et moins mécanisable - et ponctuel (exemples des grands ménages du printemps ou post-évènements) ;

- **Coûts indirects** : coûts liés à la pollution ; impacts sur les infrastructures comme les égouts, fossés et eaux d'écoulement ; dégradation de l'image publique de la ville (impression de saleté) et perte d'attractivité de la ville (tourisme / affaires), etc.
- Ces coûts comme les poubelles sont **entièrement assumés par les municipalités et les contribuables et aucunement compensés par les producteurs et consommateurs, générateurs de ces déchets** (responsabilité des producteurs).
- Parmi les rares évaluations des coûts des déchets sauvages, l'Association des Municipalités de l'Ontario évaluait en 2007/2008 dans deux documents de réflexion, tout en reconnaissant le manque d'évaluation détaillée, la limitation aux coûts d'enfouissement et le contexte particulier de l'Ontario au niveau des coûts élevés d'enfouissement, les coûts des déchets sauvages liés aux emballages, contenants et imprimés à plusieurs millions de dollars pour atteindre 80M$ en ajoutant le coût lié aux poubelles[3]. Cela n'inclut pas les coûts indirects de pollution et de propreté.

→ La présence ou l'absence de déchets sauvages et l'impression de propreté peuvent jouer un **grand rôle sur les efforts d'ISÉ** (information, sensibilisation et éducation), qui sont mis de l'avant comme des éléments centraux de la démarche de la Ville. A titre d'exemple, quel impact sur des raisonnements de type « à quoi bon faire attention à bien recycler ou disposer de nos contenants si partout autour de nous, nous sommes entourés de matières résiduelles et de lieux sales » ? Cet effet doit être mieux étudié.

→ Cette situation et la forte croissance du nombre et du volume de ces contenants non consignés depuis le début des années 2000 mettent de l'avant l'importance de la **réduction à la source**.

RECOMMANDATION 1

Nous invitons la Ville de Montréal à affiner son évaluation de la performance, de la pertinence et des coûts de la GMR hors foyer (collecte sélective et poubelles) mais aussi à dresser le portrait détaillé et une analyse approfondie de la situation et les coûts des déchets sauvages pour les municipalités. Ces portraits et suivis pourraient être menés en association avec les parties prenantes (municipalités, organismes communautaires, producteurs, valoristes, commerces, organisateurs d'événements, citoyens, etc.). Ils pourraient permettre de mieux cibler des actions spécifiques sur cet aspect clef parfois négligé de la GMR municipale.

[3] *The additional cost of managing consumer packaging though Litter clean up and garbage disposal is estimated to cost municipalities more than $80 million. Much of this additional packaging material goes directly to landfill or into the litter stream, ultimately disposed of and sent to landfill. Considerable amounts of packaging, due to the nature of its composition, have either no markets or very poor markets and are therefore landfilled rather than recycled. These costs are borne 100% by the municipal taxpayer. It is recognized that detailed waste and litter audits are required to better quantify this number more precisely. Source : AMO/AMRC Discussion Paper on Strengthening Extended Producer Responsibilities for Ontario's, Blue Box, August 2007*

2) Anticiper les leviers potentiels pour la stratégie que sont une consigne élargie et des dépôts consigne urbains à vocation sociale

Le système de consigne est complémentaire à la collecte sélective et une pièce importante pour atteindre les objectifs que s'est fixée la Ville de Montréal. Nous fournissons dans les sections ci-dessous un certain nombre d'éléments qui, selon nous, peuvent contribuer à replacer la modernisation annoncée de la consigne dans la perspective du PDGMR et à insister sur son élargissement notamment aux contenants d'eau, de jus et autres boissons sucrées largement consommés hors foyer. À ce titre, en Annexe 1 – nous rappelons certains éléments importants mais parfois négligé du débat sur la consigne.

On a récemment parlé dans différents médias de la possibilité d'ajouter à un réseau réduit de points de retour chez les détaillants **près de 400 centres de dépôt**.

Tel que nous les expérimentons depuis 7 ans ces dépôts consigne peuvent agir comme un levier pour la démarche de la Ville à plusieurs titres.

- Ils sont un **formidable complément au retour chez les détaillants** venant les décharger des retours complexes liés aux quantités importantes et ponctuelles de contenants ramenés par certains valoristes, institutions, commerces et évènements.
- Les **grands évènements avec de grandes quantités ponctuelles de matières recyclables ou consignées** ont cruellement besoin d'infrastructures et de services de collecte, de tri et de retour de la consigne à proximité de leurs activités et ces centres de dépôt pourraient répondre à leurs besoins.
- Ces dépôts pourraient aussi s**ervir de lieux de récupération et de recyclage d'autres matières** comme, par exemple, le matériel électronique (possibilité de devenir des points de dépôt ARPE), les textiles ou encore des dépôts volontaires de verre.
- Avec des dépôts consigne à vocation sociale tel que nous les expérimentons depuis 7 ans (voir Annexe 2), la Ville peut aussi **favoriser une gestion plus inclusive de nos matières résiduelles en facilitant l'activité des valoristes et améliorant leurs conditions de vie**. Il est possible d'arrimer économie circulaire et économie sociale.

Journées marquantes sur le plan environnemental et social des activités du dépôt consigne 2018

Autre levier dont dispose la Ville de Montréal, elle peut dans la mise en place de ses équipements hors foyer favoriser une meilleure prise en compte de cette réalité des valoristes en installant des « poubelles participatives » offrant des supports pour contenants consignés et en évitant d'installer des bacs ou poubelles qui, par leur conception (cadenassage entre autres), empêchent que des contenants consignés qui s'y seraient retrouvés ne soient ramassés par des valoristes et remis dans le système de recyclage.

RECOMMANDATION 2

Nous invitons la Ville à appuyer l'élargissement de la consigne aux vins, spiritueux, eau embouteillée et idéalement aux autres contenants actuellement non consignés (jus, thés, boissons énergisantes et énergétiques, etc.) largement consommés hors foyer. Elle devrait aussi anticiper les opportunités que pourraient constituer les dépôts consigne complémentaires au retour chez les détaillants dans l'atteinte de ses objectifs (3.1 – collecte hors foyer et ICI et 5.1 – sensibilisation notamment).

Dans la perspective d'une modernisation de la consigne, nous invitons la Ville à s'assurer qu'un certain nombre des points de dépôts, surtout en milieu urbain dense, soient issus de l'économie sociale et incluent une mission sociale de dialogue et d'intégration. Ces dépôts seraient particulièrement en mesure de répondre à l'enjeu de la pollution urbaine, aux besoins des valoristes mais aussi des grands générateurs que sont les évènements et festivals.

Conclusion

En guise de conclusion nous souhaitons féliciter l'administration de la Ville pour son plan ambitieux et offrir notre collaboration à la réalisation et au succès de ce nouveau PDGMR.

Annexe 1 – Quelques rappels d'éléments d'information sur la consigne en lien avec les objectifs de la Stratégie

- La consigne permet une certaine **réduction à la source**. Dans une perspective de croissance, au cours de la dernière décennie, de la mise en marché des contenants de boissons consignées mais surtout la plupart du temps non consignées (jus, boissons énergétiques énergisantes, thés glacés, coolers, etc.), il nous apparaît important de mettre de l'avant l'effet de réduction à la source d'un renchérissement du coût d'un contenant à l'achat notamment pour ceux à bas coûts comme les bouteilles d'eau.
- **31% des canettes d'aluminium non consignées sont recyclées contre 71% pour celles qui consignées**[4]. Toute abolition ou réduction de la consigne compromettrait l'atteinte des objectifs du Projet de Plan en termes de matières recyclables.
- Les bacs de récupération et des poubelles hors foyer sont souvent constitués de **corps creux (bouteilles, verres et gobelets) qui remplissent les équipements et font augmenter la fréquence de collecte** coûtant très cher aux municipalités qui assument l'essentiel des coûts liés aux déchets sauvages ainsi que de la gestion et du traitement des poubelles et une partie des coûts de la collecte sélective municipale (rappelons que la compensation versée par les producteurs ne compte que pour *en moyenne 71 % des coûts totaux de la collecte sélective [résidentielle et hors foyer] (p.52 du PMGMR)*.
- **La consigne est très efficace hors foyer là où l'on ne peut pas mettre des bacs de récupération partout**. L'étude Solmers de 2003 et les éléments mis de l'avant par la Table de concertation sur la récupération des CRU non consignés de 2006 rappelait que *70% des boissons en CRU non consignés qui ne sont pas actuellement récupérés seraient consommées à l'extérieur du foyer et 30% à la maison.*
- La consigne **a un effet direct sur les déchets sauvages.** Toutes les rares études menées notamment lors de l'introduction de ces systèmes dans les années 80 et 90[5] - si des études plus récentes seraient nécessaires, ces données plus anciennes nous rappellent l'impact qu'a eu à l'époque l'instauration de la consigne sur les déchets sauvages - soulignent cette contribution essentielle de la consigne comme outil de lutte aux déchets sauvages notamment aux contenants de boisson – permettant à quelqu'un, souvent un valoriste, d'être compensé pour ramasser le déchet de quelqu'un d'autre.
- Avec une consigne modernisée, les municipalités, les organismes communautaires et d'autres organisations comme la nôtre pourraient probablement **financer une partie significative de leurs activités** de collecte/nettoyage des espaces/voies/parcs publics,

[4] *Le taux de récupération des matières est calculé à partir des études de caractérisation d'Éco Entreprises Québec et Recyc-Québec en comparant notamment les proportions de contenants recyclables déposés dans la poubelle et dans le bac de récupération. Ainsi, sur 100 canettes (non consignées), 69 ont éventuellement abouties aux ordures et 31 ont été recyclées*. Rapport du CREATE, 2015, Étude comparative des systèmes de récupération des contenants de boisson au Québec, page xi

[5] Bottlebill.org - Litter studies in bottle bill states : http://www.bottlebill.org/about/benefits/litter/bbstates.htm

ménages de printemps, ménages des fossés, etc., certaines activités de recyclage des contenants de boisson lors de grands évènements ou des services de collecte des matières recyclables auprès de certaines ICI (tout particulièrement en contexte de relance timide du programme *Consignaction* qui offrait un programme de récupération des contenants consignés aux ICI).

Outre la question de l'emploi local lié à la consigne qui doit être considéré dans l'analyse du système de recyclage, nous souhaitons également apporter les éléments ci-après concernant la performance du système de consigne de contenants de boissons sur le plan social et économique sous l'angle particulier des valoristes.

- **Plusieurs milliers de personnes** à Montréal collectent et échangent contre de l'argent des dizaines millions de contenants consignés chaque année leur permettant souvent de boucler leurs fins de mois. Ces valoristes récupèrent essentiellement les contenants des autres consommateurs qui les mettent au bac de recyclage, à la poubelle ou les jettent à terre.
- **La contribution réelle des valoristes est méconnue et sous-estimée**. Les rares données collectées en contexte montréalais nous montrent qu'il s'agit surtout de personnes de 50 ans et plus avec une grande difficulté à trouver un emploi ou des personnes plus jeunes pour qui cette activité est une activité d'urgence ou de transition dans un moment difficile. Il faut souligner que toute abolition de la consigne pourrait avoir des conséquences majeures pour cette population en situation de grande pauvreté et de précarité. Pour de nombreux.ses valoristes, **l'argent ainsi collecté leur permet de payer leur nourriture et leur loyer constituant souvent le dernier « filet social » pour ne pas tomber en situation d'itinérance.** Cette dimension doit être mieux évaluée et prise en compte d'autant plus qu'elle croise les autres démarches des municipalités en matière de lutte à la pauvreté et à l'itinérance.

Annexe 2 – Différenciation des Dépôts consigne à vocation sociale

Les spécificités et la différenciation principale de nos centres de dépôt comme lieu de retour de la consigne par comparaison au retour chez les détaillants reposent sur les éléments suivants :

- Tout le monde est bienvenu et accueilli avec une personne et un sourire (au lieu de la machine gobeuse anonyme).
- Un très grand nombre (on vise tous) les contenants consignés sont acceptés.
- Toute quantité de contenants consignés est acceptée.
- Les contenants consignés écrasés (souvent issus de la voie publique) sont acceptés.
- Un traitement rapide et un paiement direct sont offerts.
- Des activités sociales parallèles favorisent l'émergence de liens et d'une communauté.
- Des mises en relation avec des services et programmes de soutien social existants sont effectuées sur le site ou au travers des activités connexes au dépôt.

Au regard de notre expérience terrain et des expériences canadiennes (en premier lieu, celle de *United We Can*), les principaux impacts de ces centres de dépôt inclusifs sont :

- Venir décharger les détaillants d'un volume significatif de retour de contenants consignés et notamment des grosses quantités ponctuelles problématiques.
- Améliorer les conditions de collecte et de vie des valoristes.
- Favoriser l'inclusion sociale de ces acteurs souvent marginalisés grâce à une meilleure organisation, un dialogue avec eux et une reconnaissance sociale de leur activité.
- Créer des emplois en favorisant la réinsertion de personnes actuellement exclues du marché du travail.
- Augmenter la récupération des contenants recyclables consignés.
- Lutter contre les déchets sauvages.
- Développer la capacité des valoristes à mettre en place des réseaux et à collaborer avec les institutions, les évènements, les résidents locaux ainsi qu'avec les municipalités et les autorités gouvernementales en vue d'une meilleure prise en compte de leur situation dans les politiques publiques.